



agence des
cordeliers

HONORAIRES (TTC) SUR PRESTATIONS
CONCERNANT L'IMMOBILIER D'HABITATION

Transactions

Taux applicable sur le prix principal de la vente :

De 1€ à 40 000€.....8,5%

De 40 001€ à 54 000,00€.....8%

De 54 001€ à 92 000,00€.....7%

Au delà.....5,5%

La totalité des honoraires forfaitaires au minimum de 4574 TTC

Au delà de 30 km autour de DIJON.....10%

REDACTION D'ACTES

Rédaction des compromis ou promesses de vente : Néant

Aucun honoraires ou frais de quelque nature, n'est du avant la conclusion d'un contrat.

ESTIMATION DE BIENS

Forfait de 150,00€